



Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional des Causses du Quercy
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE

OBJET :

**Désignation des
représentants du
Parc auprès des
organismes dont
le Syndicat mixte
est membre**

**DATE DE LA
CONVOCATION**

9 juin 2026

**DATE
D’AFFICHAGE**

9 juin 2026

**NOMBRE DE
DÉLÉGUÉS**

En exercice : 25

Présents : 16

Votants : 22

Voix : 43

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre juin à neuf heures, les membres du Bureau syndical se sont réunis à la Maison du Parc – Géoparc à Labastide-Murat, sous la présidence de Madame Catherine MARLAS.

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. V. LABARTHE, conseiller régional d'Occitanie
M. P. GARRIGUES, conseiller régional d'Occitanie
Mme A. VACOSSIN, conseillère départementale du Lot
Mme C. MARLAS, conseillère départementale du Lot
M. F. DECREMPS, conseiller départemental du Lot
M. A. TERLIZZI, conseiller départemental du Lot
M. J.C. SAUVIER, président de la Communauté de communes du Pays de Lalbenque - Limogne
M. D. BESSIERE, représentant de la Commune de Beauregard
M. G. BOUCHER, représentant de la Commune de Blars
Mme A. TURLAIS, représentante de la Commune de Cabrerets
Mme A. LAFFERRERIE, représentante de la Commune de Cajarc
Mme S. RIVIERE, représentante de la Commune de Couzou
Mme S. TISON, représentante de la Commune de Lalbenque
M. J.B. JALLET, maire de la Commune de Rocamadour
Mme C. PRUNET, représentante de la Commune de Saint-Simon
M. C. PONS, maire de la Commune de Soulomès

ÉTAIENT EXCUSES

Mme M. PIQUE, conseillère régionale d'Occitanie, donne pouvoir à M. V. LABARTHE
Mme G. LASFARGUES, conseillère régionale d'Occitanie, donne pouvoir à Mme C. PRUNET
M. S. BERARD, conseiller régional d'Occitanie, donne pouvoir à M. P. GARRIGUES
Mme N. GINESTET, conseillère départementale du Lot, donne pouvoir à M. A. TERLIZZI
M. M. LAVERDET, représentant de la Communauté de communes du Causse de Labastide-Murat, donne pouvoir à M. G. BOUCHER
M. G. RAFFY, représentant de la Communauté d'agglomération du Grand Cahors, donne pouvoir à M. F. DESCREMPS
Mme M. MICHAUX, maire de la Commune de Gramat donne pouvoir à Mme C. MARLAS

ÉTAIENT EGALEMENT PRÉSENTS

M. N. BRUNET, directeur du Parc - Géoparc
Mme A. GIROU, directrice-adjointe du Parc - Géoparc
Mme C. BALMETTE, responsable de la gestion administrative et financière du Parc - Géoparc

La Présidente rappelle aux membres du bureau syndical que le Syndicat mixte du Parc est membre d'un certain nombre de structures et qu'il convient donc de procéder à de nouvelles désignations à la suite du renouvellement des instances du Parc.

Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Chaque Parc est représenté à la Fédération des Parcs :

- ➔ 3 membres pour l'Assemblée Générale :
 - la Présidente : Catherine MARLAS
 - le Directeur : Nils BRUNET
 - 1 membre : Catherine PRUNET

Association Inter-Parcs du Massif central (IPAMAC)

L'Association IPAMAC regroupe les 10 Parcs naturels régionaux du Massif central (Causses du Quercy, Haut-Languedoc, Grands Causses, Livradois-Forez, Pilat, Volcans d'Auvergne, Monts d'Ardèche, Périgord Limousin, Millevaches en Limousin et Morvan) et le Parc national des Cévennes. Cette association a pour objet la préservation et la valorisation de la biodiversité (forêts anciennes, pâturages, ciel étoilé), le développement économique et social des territoires des Parcs au sein de l'entité Massif central (habitabilité, tourisme durable et itinérance douce).

- ➔ deux membres titulaires (un homme et une femme) : Catherine MARLAS et Guilhem BOUCHER
- ➔ un membre suppléant (homme ou femme) : Sylviane TISON

Association Réseau des Parcs naturels régionaux d'Occitanie

Cette association réunit les 10 Parcs naturels régionaux de la région (Aubrac, Narbonnaise, Pyrénées catalanes, Pyrénées ariégeoises, Haut-Languedoc, Grands Causses, Causses du Quercy et PNR en projet Comminges-Barousse-Pyrénées et Astarac). Elle vise à constituer une force collective pour défendre et proposer des politiques en faveur des Parcs à l'échelle de la région. Chaque Parc est représenté par :

- ➔ la Présidente : Catherine MARLAS
- ➔ un second représentant Catherine PRUNET

Leader 2023-2027

Deux programmes Leader ont été validés par la Région Occitanie sur le département du Lot. Ils sont portés par les PETR Grand Quercy et Figeac-Quercy-Vallée de la Dordogne. Le Parc y est étroitement associé, étant intégré dans l'animation de ces deux programmes.

A l'occasion du nouvel exercice du programme Leader sur la période 2023-2027, il convient de désigner les représentants du Parc au sein des deux Comités de programmation, chargés de piloter et d'administrer chacun des deux programmes.

- Comité de programmation Grand Quercy

Il est proposé au Comité syndical de désigner :

- ➔ 1 membre titulaire : Frédéric DECREMPS
- 1 membre suppléant : Dorian BESSIERE

- Comité de programmation Figeac-Quercy-Vallée de la Dordogne

Il est proposé au Comité syndical de désigner :

- ➔ 1 membre titulaire : Catherine PRUNET
- 1 membre suppléant : Aurore LAFFERRERIE

Géoparcs : Comité national des Géoparcs français (CNGF), Réseau européen des Géoparcs (EGN), Réseau mondial des Géoparcs (GGN)

Le Comité national des Géoparcs français (CNGF) est une association rassemblant les 10 Géoparcs français actuellement labellisés par l'UNESCO. Le Parc des Causses du Quercy en est membre. Il est également membre du Réseau européen des Géoparcs (113 membres) et du Réseau mondial des Géoparcs (241 membres). Il y est représenté par deux délégués titulaires qui sont jusqu'à maintenant Madame Catherine Marlas et Monsieur Vincent Biot (coordinateur Géoparc et chargé de mission Tourisme-APN) et un suppléant

Quentin Vautrin (conservateur de la Réserve nationale géologique du Lot). Les statuts du CNGF, modifiés à l'Assemblée générale de décembre 2022, demandent de désigner (article 4) un binôme constitué « de préférence d'un élu et d'un technicien » et qui suit également les instances internationales européenne (EGN) et mondiale (GGN).

Il est donc proposé au comité syndical d'approuver le renouvellement de la désignation comme délégués au CNGF, à l'EGN et au GGN :

- comme titulaire : de Madame Catherine MARLAS et de Monsieur Vincent BIOT
- comme suppléant : de Monsieur Quentin VAUTRIN

Agence Régionale Pour l'Energie et le Climat Occitanie (AREC)

Outil de la Région Occitanie, l'Agence Régionale Energie Climat AREC Occitanie a été créée pour accélérer les projets de transition énergétique et climatique des collectivités et des acteurs économiques régionaux, suivant l'objectif de l'Occitanie de devenir, à horizon 2050, Région à Energie POSitive.

- ➔ un membre titulaire pour siéger au Conseil d'Administration, à l'Assemblée Générale et Spéciale et au Comité d'Orientation Stratégique : Dorian BESSIERE

ADEFPAT

L'Adefpat a pour mission de développer l'économie, la vitalité, l'attractivité et la qualité de vie des territoires par la montée en compétence individuelle, collective et territoriale. Elle conduit cette mission par :

- l'accompagnement des porteurs.euse.s de projets et des territoires en faveur des transitions,
- l'expérimentation et l'innovation territoriale par la coopération,
- la professionnalisation des acteurs du développement territorial.

- ➔ un membre titulaire et d'un membre suppléant pour siéger au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale

1 membre titulaire : Sandrine RIVIERE

1 membre suppléant : Michel LAVERDET

Conseil d'exploitation de l'Office de tourisme du Causse de Labastide-Murat

Le Conseil d'exploitation associe élus et acteurs socioprofessionnels à la gouvernance de l'Office de tourisme. Il participe à la réflexion sur son fonctionnement, ses orientations et ses actions, en formulant des avis et des propositions d'amélioration. Il est composé de 11 élus et de 10 représentants des socioprofessionnels et se réunit au moins quatre fois par an. Cette diversité de profils permet de croiser les points de vue des différentes filières touristiques au service du développement et de l'intérêt général du territoire.

- ➔ un membre titulaire : Sandrine RIVIERE

Le Bureau syndical valide, à l'unanimité, la désignation des représentants du Syndicat mixte du Parc dans les structures précitées.

**La Présidente
Catherine MARLAS**